

## DECLARATION

à la signature de :

Olivier BIANCHI, conseiller délégué chargé de la culture de Clermont Communauté

Michel GAUTIER, vice président délégué à la culture et à la communication de Rennes Métropole

Marie-Noëlle PROVENT, vice présidente chargée de la culture de la communauté d'agglomération d'Annecy

Frédéric THOREL, vice président chargé de la culture d'Amiens Métropole

La loi relative au renforcement de l'intercommunalité du 12 juillet 1999 a conduit à l'émergence de nouvelles politiques culturelles territoriales, aux caractéristiques métropolitaines.

Il convient aujourd'hui d'affirmer et de défendre la pertinence des espaces métropolitains de développement culturel que constituent les communautés d'agglomération.

Pour cette raison, réunis à Clermont-Ferrand les 18 et 19 octobre 2005, quatre élus chargés de la politique culturelle au sein de leurs communautés d'agglomération respectives, qui représentent ensemble près d'un million d'habitants – Amiens Métropole, la Communauté d'agglomération d'Annecy, Clermont Communauté et Rennes Métropole – décident de créer un espace de concertation nationale, afin de partager trois préoccupations majeures :

- le développement de fonctions métropolitaines et de modes d'action au service de la population en adéquation avec les diversités territoriales ;
- l'anticipation et la préfiguration des mutations nationales et internationales dans les métropoles culturelles françaises ;
- le développement d'outils de diagnostic territorial et d'évaluation de politiques publiques appropriés.

Ces agglomérations, moteurs en matière de définition de l'intérêt communautaire au sein des politiques culturelles, sont représentatives en France des différentes voies de développement culturel dans l'espace métropolitain.

Depuis la création des communautés d'agglomération, la diversité des réponses politiques a montré que grâce à la pluralité des stratégies culturelles d'agglomération, des réponses originales et adaptées aux besoins locaux pouvaient émerger.

Toutefois, l'expérience de ces cinq années de montée en puissance montre que le cadre légal doit évoluer.

Les signataires du présent «Appel de Clermont» incitent donc l'ensemble des forces politiques et administratives qui participent à la démarche de renforcement des agglomérations, à se mobiliser pour une amélioration du dispositif légal et réglementaire. Ils souhaitent ainsi valoriser les politiques culturelles d'agglomération autour de nouvelles répartitions de compétences et budgétaires, dans le cadre de la décentralisation.

Des démarches seront engagées auprès de l'Observatoire National des Politiques Culturelles pour la réalisation d'une étude d'évaluation transversale sur la base des expériences des quatre agglomérations.

Par ailleurs, les signataires se proposent d'organiser des rencontres semestrielles pour approfondir leurs réflexions et bâtir des stratégies d'intervention auprès des associations d'élus. Le calendrier suivant est adopté : avril 2006, Amiens (jeunesse et développement culturel) ; octobre 2006, Rennes (l'international et développement culturel) ; avril 2007, Annecy (politiques contractuelles et développement culturel) ; octobre 2007, Clermont-Ferrand (métropoles de développement culturel).

Olivier BIANCHI   Michel GAUTIER   Marie-Noëlle PROVENT   Frédéric THOREL

Olivier Bianchi, Conseiller communautaire délégué chargé de la culture  
Clermont Communauté  
64-66, av de l'Union Soviétique  
BP 231  
63007 Clermont-Ferrand Cedex 1

Michel Gautier, Vice Président délégué à la culture et à la communication  
Rennes Métropole  
16, bd Laennec  
CS 44220  
35042 Rennes Cedex

Mme Gillet de Thorey, Vice Présidente chargée de la culture  
Mme Provent, Vice Présidente chargée de la culture  
Communauté d'Agglomération d'Annecy  
46, av des Iles  
BP 90 270  
74007 Annecy Cedex

Frédéric Thorel, Vice Président chargé de la culture  
Amiens Métropole  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 2720  
80027 Amiens Cedex 1